

**37ème Congrès national corporatif  
5ème Congrès de la C.G.T.-F.O.**

du 24 au 27 octobre 1956

**Paris - Palais de la mutualité**

## **INTERVENTION D'ALEXANDRE HÉBERT: DISCUSSION SUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES...**

**Le Président:** La parole est à Hébert (*U.D. de la Loire-Inférieure*).

**Hébert:** Camarades, je ne sais pas si le Congrès est au complet ce soir, le Congrès s'amuse, dit-on, en tout cas il semblerait que nous ayons des décisions à prendre et j'avoue que je préférerais, si un vote doit intervenir, qu'il ait lieu demain matin, quand tout le monde sera là. (*Protestations, mouvements divers.*)

**Le Président:** *Je vous en prie, camarades.*

**Hébert:** Rassurez-vous, j'ai l'impression qu'il y a des congressistes qui s'amuse dans tous les courants. Je veux simplement dire qu'il est dommage qu'une résolution aussi grave que celle qui est présentée puisse être votée hâtivement par la moitié du Congrès.

**Le Président:** Je veux rappeler au camarade que les portes du Congrès n'ont été fermées à personne, que tout le Congrès a été prévenu qu'il y avait réunion ce soir et que par conséquent la réunion est valable. (*Vifs applaudissements.*)

**Hébert:** Camarades, j'en arrive maintenant au problème important. J'ai lu avec effarement, je le dis, les recommandations que nos camarades de la Commission ont cru devoir faire à l'intention de la C.I.S.L. J'avoue que je suis extrêmement surpris. J'avais noté et souligné l'appel fait par nos camarades de la C.I.S.L. pour qu'elle engage une action vigoureuse dans les pays sous développés. J'avais l'intention de souligner qu'à mon avis il y avait une contradiction entre cette disposition et les recommandations qui seraient faites. Le camarade Augard l'a dit, il vous a fait remarquer qu'on voulait bien de la C.I.S.L., mieux, on demandait que la C.I.S.L. s'occupe des pays sous-développés sauf de ceux qui sont sous la dépendance de la France.

Camarades, je dis très sincèrement à nos camarades de la Commission que cela ne me paraît guère sérieux. Je crois pour ma part que le rôle de la C.I.S.L. est effectivement de se préoccuper de la situation qui existe dans les pays sous-développés, parce que cette situation aura des répercussions graves dans un avenir prochain. Et il est important que non seulement nos camarades de la C.G.T.F.O., mais aussi notre Internationale essaient de parer, par exemple, à l'instauration dans ces pays d'un syndicalisme inféodé à la F.S.M. et je pense qu'on ne peut qu'être d'accord avec la partie de la résolution qui fait appel à la C.I.S.L.

Je crois que toutes les recommandations qui précèdent - je m'excuse mais j'ai déjà employé l'expression, maurrassisme syndical - effectivement, c'est du maurrassisme; «*la France seule*» ça ne me paraît pas sérieux pour des internationalistes.

Je vous demanderai Camarades, en tout cas, avant de passer à un vote, de discuter et de voir s'il ne serait pas possible de remanier ce texte qui me paraît, par certains côtés, purement et simplement injurieux à l'égard de la *Confédération Internationale des Syndicats Libres* à laquelle nous adhérons... (*Dans la salle: hou! hou! protestions, murmures.*)

-----